

Appel à candidature : Directrice ou Directeur de l'institut supérieur des beaux-arts de Besançon

Mandat de 5 ans renouvelable par période de 3 ans (contrat)

Contexte :

Établissement d'enseignement supérieur artistique en Bourgogne-Franche-Comté, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon est un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) placé sous la tutelle pédagogique du Ministère de la Culture. Il forme près de 200 étudiants par an et délivre des diplômes nationaux de grade licence (DNA) et de grade master (DNSEP) dans deux options, en art et en communication visuelle.

Héritier d'écoles fondées il y a plus de 200 ans, l'institut est aujourd'hui implanté dans un bâtiment de 7000 m² conçu spécialement pour une école d'art par l'architecte catalan Josep Lluís Sert.

Les options art et communication visuelle se développent au travers du champ de recherche « Fronts & Frontières », ligne qui se décline en deux axes : « Contrat social » et « Le Corps de l'artiste », qui attestent tous deux de l'histoire sociale et politique du territoire. S'y ajoute un projet ponctuel « Foley objects ».

En dehors de son identité liée à l'enseignement supérieur, il s'investit également dans la vie culturelle locale à travers de nombreux événements dans et hors les murs.

La coopération internationale prend une place importante avec de nombreux partenariats dans le monde mais également par une mobilité obligatoire à l'étranger au semestre 7, équilibrée par l'arrivée d'Erasmus entrants.

Une résidence d'artistes au sein de l'établissement permet une présence régulière de créateurs et constitue un vivier régulier d'intervenants.

Ouverte sur la ville, l'école propose des cours de pratiques amateurs pour un public adolescent et adulte.

Il est également centre de Validation des Acquis et de l'Expérience.

Doté d'un Budget annuel de l'ordre de 2.2 millions d'€, provenant de la ville de Besançon, de Grand Besançon Métropole, de l'Etat et de ressources propres, l'ISBA emploie 38 agents, dont 19 professeurs

Missions et activités principales de la directrice, du directeur :

1-Elaborer et mettre en œuvre un projet d'établissement innovant

- travailler à l'élaboration d'un nouveau projet d'école
- mettre en œuvre le projet pédagogique, scientifique et culturel de l'ISBA,
- s'assurer de l'exécution des programmes d'enseignement
- suivre l'homologation de l'HCERES et l'accréditation du Ministère de la Culture
- définir, développer, structurer la place de la recherche, de l'expérimentation et de l'innovation dans l'ensemble des cursus de l'école ;
- développer la professionnalisation des parcours proposés au sein de l'école, ainsi que des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle ;
- promouvoir et favoriser la diversité sociale et culturelle ;

- mener une réflexion sur le développement futur de l'ISBA, au regard de la formation et de l'ancrage économique et artistique régional, s'inscrivant dans le contexte national des écoles d'art.

2-Encadrer et animer les équipes

- assurer la direction de l'ensemble des services en animant les équipes pédagogiques, administratives et techniques (38 personnes) ;
- engager et construire un dialogue social de grande qualité ;
- promouvoir une dynamique participative et inclusive par des modes d'organisation et de management innovants ;
- assurer le bon fonctionnement de l'établissement et l'application des procédures.

3-Développer le rayonnement et l'attractivité de l'école

- renforcer et développer l'ancrage territorial de l'établissement en renforçant les actions existantes et en initiant de nouveaux projets en lien avec le territoire (Ville, Communauté urbaine, etc.) ;
- élargir l'action pédagogique sur le territoire auprès d'un large public (cours du soir, etc.) et développer la formation continue ;
- poursuivre et développer la coopération internationale ;
- construire une stratégie de communication favorisant l'attractivité et le rayonnement ;
- poursuivre le développement de l'établissement dans une mise en réseau territorial et au sein de Synergie Campus;

4-Garantir la bonne gestion et la bonne gouvernance

- Diriger l'établissement au plan opérationnel : finances, ressources humaines, marchés publics, entretien du bâtiment ;
- optimiser la gestion de l'école, développer les ressources de l'établissement (subventions, mécénat, prestations, etc.) ;
- favoriser et entretenir une relation de confiance avec les personnes publiques membres de l'EPCC ;
- animer les instances de gouvernance
- Développer les ressources propres de l'école et des outils de gestion

Profil du candidat/ de la candidate

Professionnel.le reconnu.e dans le secteur de la création contemporaine, le ou la candidat.e dispose d'une expérience réussie dans la gestion d'une structure culturelle, idéalement une école d'art, et devra satisfaire aux critères suivants :

- des capacités managériales confirmées reconnues ;
- de grandes qualités relationnelles
- une solide expérience de l'enseignement artistique supérieur (recherche, pédagogie, professionnalisation) ;
- une bonne connaissance des enjeux territoriaux ;
- une aptitude à la conduite partenariale de projet, au travail en réseau, tant sur le plan local qu'international ;
- une expérience dans la conduite de projets ;
- une bonne connaissance de l'environnement institutionnel et du contexte administratif d'un EPCC : compétences juridiques, RH, finances publiques, etc. ;
- une bonne connaissance de l'anglais est souhaitée (niveau B2 du CECR) et la connaissance d'au moins une autre langue étrangère serait également appréciée.

Conditions

Poste à temps plein ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels de droit public.

Rémunération sur la base du cadre d'emplois des directeurs d'établissement d'enseignement artistique territoriaux.

Contrat d'une durée de 5 ans, renouvelable par périodes de trois ans.

Prise de fonction souhaitée mai 2022

Candidature et calendrier :

Les candidats devront envoyer, au format PDF, un CV, une lettre de motivation détaillée, à l'attention de Madame la Présidente du Conseil d'administration au plus tard le 26 janvier 2022 à l'adresse suivante :

recrutement@isba.besancon.fr

Les candidat.e.s préselectionné.e.s seront contacté.e.s courant février 2022 pour adresser, avant fin mars, un projet d'orientations pédagogiques, artistiques, culturelles, et scientifiques sur la base d'un cahier des charges qui leur sera transmis

Ils, elles seront auditionné.e.s sur la base de leur projet à compter du mois d'avril.

Pour tout renseignement : merci de vous adresser à Nathalie GENTILHOMME, secrétaire générale : nathalie.gentilhomme@isba.besancon.fr - 03 81 87 81 32 ou recrutement@isba.besancon.fr